L'Insee planche sur un indicateur de croissance soutenable

L'économiste Jean Pisani-Ferry, favorable à cette idée, estime qu'il pourrait bientôt être publié Publié le 28 février 2024 à 12:33

Irène Inchauspé



Jean Pisani-Ferry. - Sipa Press

« Les comptables nationaux se sont saisis du sujet, ils sont en train de travailler, j'espère et je pense que ce nouvel indicateur sera bientôt prêt » a déclaré l'économiste Jean Pisani-Ferry lors d'une conférence intitulée « Peut-on atteindre la neutralité climatique ? » organisée, le 28 février, par CentraleSupélec Alumni.

Pour viser une croissance « soutenable », l'idée est qu'il est nécessaire de mesurer plus seulement la progression du produit intérieur brut, mais aussi les prélèvements sur la nature qui l'accompagnent. Ce nouvel indicateur ne se substituerait pas au PIB, il le compléterait. Le concept n'est pas nouveau, comme le rappelle d'ailleurs une note de France Stratégie intitulée « Quels indicateurs pour mesurer la croissance ? » parue en 2014 lorsque Jean Pisani-Ferry en était à la tête.

Dans cette étude, la question était bien posée et montrait les enjeux du sujet. « Mesurer la qualité de la croissance ou la soutenabilité d'une économie est une entreprise complexe. C'est néanmoins indispensable pour guider l'action publique dans ses arbitrages : au vu de la dégradation environnementale, doit-on concentrer les efforts d'investissement sur l'innovation énergétique ou sur la consommation présente ? Peut-on se permettre de temporiser, pour acquérir une meilleure compréhension des systèmes environnementaux et de leurs dérèglements, au risque de s'exposer à des conséquences irréversibles ? », écrivaient à l'époque les auteurs de la note.

Dix ans plus tard, Jean Pisani-Ferry espère donc qu'un indicateur de croissance durable voit prochainement le jour. « A l'Insee, certains n'étaient pas très chauds, c'est techniquement compliqué, mais aujourd'hui un pas a été franchi vers un nouveau système de comptabilité nationale » s'est-il félicité devant les centraliens. Comme la France n'est pas une île, ce ne serait pas mal que les autres pays européens nous suivent sur cette voie. Rien n'est moins sûr.